

LA CLASSE EUROPÉENNE

- La classe européenne Anglais (3h / semaine) - ouverte uniquement aux élèves de première générale.
- La classe européenne Espagnol (3h / semaine) - ouverte aux élèves de première générale ou technologique.
- Elles sont poursuivies sous réserve de faisabilité de l'emploi du temps et réserver aux élèves les ayant intégrées en seconde.
- La discipline non linguistique attachée est l'Histoire-Géographie.

LES ATELIERS DU LYCÉE

- **Théâtre, journal ou Radio2B.**
- Ils sont d'une durée maximale de 2h / semaine (pour chaque atelier), dans les limites permises par les contraintes d'emploi du temps.
- Les élèves ayant suivi un atelier en seconde peuvent le poursuivre en classe de première (générale ou technologique).

DE LA PREMIÈRE À LA TERMINALE

Par la voie générale

- Les élèves choisissent parmi les 3 enseignements qu'ils ont suivis au cours de l'année, les deux enseignements de spécialité qu'ils vont poursuivre en terminale.
- En terminale, les 2 enseignements de spécialité passent de 4h à 6h par semaine.

Par la voie technologique

En STI2D, deux spécialités :

- Ingénierie, innovation et développement durable (4h) avec 1 enseignement spécifique : Innovation Technologique et EcoConception (8h) ;
- Physique-Chimie et Mathématiques (6h)

En STMG, deux spécialités :

- Droit et économie (6h) ;
- Management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique au choix parmi les trois suivants : gestion et finance ; mercatique ou ressources humaines et communication (10h)

LYCÉE POLYVALENT RÉMI BELLEAU

Lycée des métiers du commerce et de la gestion des entreprises



33 rue Bretonnerie 28400 Nogent le Rotrou - Tél : 02.36.85.99.00 - ce.0280036m@ac-orleans-tours.fr



Des choix pour réussir

PREMIÈRE GÉNÉRALE ET PREMIÈRES TECHNOLOGIQUES

A l'issue de la classe de seconde générale et technologique, les élèves sont orientés :

- soit en classe de Première Générale
- soit en classe de Première Technologique



Lycée RÉMI BELLEAU



LA PREMIÈRE GÉNÉRALE

LES ENSEIGNEMENTS COMMUNS

Tous les élèves de première générale suivent les enseignements suivants :

- **Français** : 4h
- **Histoire-Géographie** : 3h
- **Langue vivante A (LVA)** : 2,5h
- **Langue vivante B (LVB)** : 2,5h
(les textes officiels prévoient 4,5h LVA + LVB)
- **Enseignement scientifique** : 2h
- **Mathématiques** : 1,5h
Uniquement pour les élèves qui ne suivent pas l'enseignement de spécialité Mathématiques
- **EPS** : 2h
- **Enseignement moral et civique** : 18h / an

LES SPÉCIALITÉS

Les élèves de première générale suivent **obligatoirement 3 enseignements de spécialité** en classe de première (à raison de 4h par spécialité).

Les spécialités proposées dans la carte des formations sont les suivantes :

- **Mathématiques**
- **Numérique et sciences informatiques**
- **Sciences de l'ingénieur**
- **Sciences économiques et sociales**
- **Sciences et vie de la Terre**
- **Physique-Chimie**
- **Humanités, littérature et philosophie**
- **Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques**
- **Arts** : Arts plastiques
OU Cinéma-audiovisuel
- **Langues** :
Langue, littérature et culture étrangère anglais
OU Langue, littérature et culture étrangère espagnole
OU Anglais monde contemporain

LES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

Tous les élèves volontaires de première générale poursuivent l'enseignement optionnel entamé en classe de seconde, parmi :

- **Langue vivante et culture de l'antiquité** : 2h
- **Arts plastiques** : 3h
- **Cinéma-audiovisuel** : 3h
- **Education physique et sportive** : 3h



LA PREMIÈRE TECHNOLOGIQUE STI2D OU STMG

Dès la fin de la seconde, les élèves optant pour la voie technologique se dirigent vers une série, qui déterminera leurs enseignements de spécialité. Au lycée Rémi Belleau, deux séries existent :

- **STI2D** : Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable
- **STMG** : Sciences et Technologies du Management et de la Gestion



LES ENSEIGNEMENTS COMMUNS

Les élèves de première technologique suivent les enseignements suivants :

- **Français** : 3h
- **Langue vivante A (LVA) et B (LVB)** : 4h
(dont 1h d'enseignement technologique en LVA)
- **Mathématiques** : 3h
- **Histoire-Géographie** : 1,5h
- **EPS** : 2h
- **Enseignement moral et civique** : 18h / an

LES SPÉCIALITÉS

En STI2D :

- **Innovation technologique** : 3h
- **Ingénierie et développement durable** : 9h
- **Sciences** : Physique : 4h
et Mathématiques : 2h

En STMG :

- **Sciences de gestion et numérique** : 7h
- **Management** : 4h
- **Droit et économie** : 4h

LES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

Le lycée Rémi Belleau propose 1 enseignement optionnel, maximum, parmi :

- **Arts plastiques** : 3h
- **Cinéma-audiovisuel** : 3h
- **Education physique et sportive** : 3h
- **Assistant de comptabilité et d'administration** : 2h
(uniquement pour les STMG)